



PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Dionne, greffière-trésorière de la susdite municipalité**

QUE lors d'une séance tenue le 13 janvier 2026, le conseil a adopté le projet de règlement no 57-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 février 2026, à 19 h 30, au centre communautaire sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou une autre personne désignée par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement concerne le territoire de toute la municipalité;

QUE le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 12 avenue des Érables, à Saint-Gabriel-Lalemant.

DONNÉ à Saint-Gabriel-Lalemant ce 14 janvier 2026.

Sylvie Dionne
Directrice générale et greffière-trésorière